

Arrêté de jury relatif aux concours communs de recrutement d'adjoint administratif principal 2nd classe interne

Session 2024

Le recteur de l'académie de Dijon et le préfet de la région Bourgogne Franche-Comté, préfet de la Côte d'Or

- Vu** le code général de la fonction publique ;
- Vu** le décret n° 2004-1105 du 19 octobre 2004 relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'État ;
- Vu** le décret n°2006-1760 du 23 décembre 2006 modifié relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux corps d'adjoints administratifs des administrations de l'État ;
- Vu** le décret n° 2013-908 du 10 octobre 2013 relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des comités de sélection pour le recrutement et la promotion des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'État, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière ;
- Vu** l'arrêté du 5 octobre 2005 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre chargé de l'éducation nationale aux recteurs d'académie en matière de recrutement et de gestion de certains personnels stagiaires et titulaires des services déconcentrés relevant du ministre chargé de l'éducation nationale ;
- Vu** l'arrêté du 23 mars 2007 relatif aux règles générales d'organisation et à la nature des épreuves des concours de recrutement d'adjoints administratifs de 1^{ère} classe des administrations de l'État ;
- Vu** l'arrêté du 30 mars 2007 fixant les conditions d'organisation et la composition du jury des concours de recrutement des adjoints administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, modifié par l'arrêté du 28 janvier 2009 ;
- Vu** l'arrêté du 1^{er} juillet 2013 portant délégation de certains pouvoirs de recrutement et de gestion d'agents relevant des ministres chargés de affaires sociales, de la santé, des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative ;
- Vu** l'arrêté du 2 février 2024 autorisant, au titre de l'année 2024, l'ouverture et l'organisation de concours communs pour le recrutement dans le deuxième grade de divers corps de fonctionnaires de catégorie C ;
- Vu** l'arrêté du 29 mars 2024 fixant au titre de l'année 2024 le nombre et la répartition des postes offerts aux concours communs pour le recrutement dans le deuxième grade de divers corps de fonctionnaires de catégorie C.

ARRÊTENT

Article 1 : le jury chargé de juger les épreuves du concours interne commun d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe, organisé au titre de la session 2024, est composé comme suit

Président de jury : Monsieur Frédéric BRUT, administrateur de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse, Dijon

Vices-présidentes de jury :

Madame Charlène PROST, cadre A, directrice des services de greffes judiciaires, Ministère de la justice, Dijon

Madame Bérengère DIOT, cadre A, chargée de mission ingénierie financière et de projets, Rectorat de Dijon

Membres de jury :

M.	ALEXANDRE	Stéphane	Secrétaire administratif de classe exceptionnelle	Secrétaire de direction	Lycée Fourier à Auxerre
M.	ANTOINE	Pierre	Attaché d'administration	Chef de bureau	Rectorat de Dijon
Mme	AUBERT	Adrienne	Cadre A supérieur	Magistrate	Tribunal de proximité LURE
Mme	BALMET	Nadine	Cadre A	Professeure	Lycée Anna Judic à Semur-en-Auxois
Mme	BARONI- OSEBANDE NGANGULA	Francine	Catégorie B	Greffière	Tribunal judiciaire DIJON
M.	BENREDJEM	Rémy	Attaché principal d'administration	Responsable services administratifs et financiers	DISP CP VARENNES LE GRAND
Mme	BLONDEL	Cécile	Catégorie B	Régisseuse de recettes et d'avances	Cour d'appel DIJON
M.	BRAYET	Geoffrey	Attaché d'administration	Chef de cabinet	Cour d'appel BESANCON
Mme	COKELEKLI	Nelly	Catégorie B	Greffière	Tribunal judiciaire CHAUMONT
Mme	DETANG	Maud	Catégorie B	Greffière principale	Cour d'appel DIJON
Mme	DUPAQUIER	Nadine	Attachée d'administration	cheffe d'unité de suivi des marchés de gestion déléguée	DISP DIJON
Mme	FICHOT	Sylvie	Cadre A	Professeure	Lycée Léon Blum au Creusot
Mme	FRECHT	Véronique	Cadre A	Conseillère pénitentiaire d'insertion et de probation	DISP SPIP BLEFORT
Mme	GUILLAUBEZ	Géraldine	Catégorie B	Greffière principale	Tribunal judiciaire CHAUMONT
Mme	HARI	Nadège	Catégorie B	Greffière	Tribunal judiciaire DIJON
M.	HAUTEVELLE	Andréa	Catégorie B	Archiviste	DISP DIJON
Mme	HEDIN	Sylvie	Catégorie B	Gestionnaire professionnelle formation	Ecole nationale des greffes
Mme	JACQUIOT	Muriel	Cadre A	Directrice de Greffe	Tribunal judiciaire de BELFORT
Mme	JAILLET	Patricia	Attachée principale d'administration	Agent comptable	Lycée Eiffel à Dijon
Mme	JOBELIN	Sandrine	Attachée d'administration	Responsable informatique	DISP DIJON CURFQ
Mme	KHATRI	Magali	Attachée principale d'administration	Cheffe de division	Rectorat de Dijon
Mme	LALOUCHE	Fadoua	Attachée d'administration	Responsable du pôle administratif et financier	Ecole nationale des greffes
Mme	LE VENT	Stéphanie	Personnel de direction	Principale	Collège Bois des Dames à Saint-Germain-du-Bois
Mme	MALNOURY	Christine	Catégorie B	Assistante logistique	Ecole nationale des greffes
M.	MARMOT	Patrice	Attaché principal d'administration	chef de l'unité du suivi administratif et financier des opérations immobilières	DISP DIJON
Mme	MATROT	Claire	Catégorie B	Contrôleuse de gestion	DISP DIJON
Mme	MAUCHAIN	Karine	Catégorie B	Greffière principale	Cour d'appel BESANCON
M.	MILLARDET	Jean-Baptiste	Attaché d'administration	Secrétaire général d'EPLÉ	Lycée les Marcs d'Or à Dijon
Mme	MOUTON	Anne-Laure	Attachée d'administration	Secrétaire générale d'EPLÉ	Collège Jean Vilar à Châlon-sur-Saône
M.	ONGANIA	Rémi	Catégorie B	Surveillant brigadier	DISP DIJON - ARPEJ

Mme	PAILLOT- REDOUTEY	Aude-Eve	Catégorie B	Greffier principal	Tribunal judiciaire VESOUL
Mme	REBOUL	Anne	Cadre A	Capitaine pénitentiaire	DISP DIJON - DSD
Mme	ROUSSEAUX	Céline	Catégorie B	Greffière	Tribunal judiciaire CHALON SUR SAÔNE
M.	SCHALLER	Samuel	Attaché principal d'administration	Adjoint au chef du département immobilier	DIR-SG Grand- Centre
Mme	STEVENS	Elisabeth- Sophie	Catégorie B 2ème grade	Chargée de recrutement	DISP DIJON - URFQ
M.	VERNILLET	Alex	Cadre A	Professeur certifié anglais	Collège Bori Vian à Talent
Mme	WO-YEN	Delphine	Catégorie B	Greffière	CPH MÂCON

Article 2 : La secrétaire générale de l'académie de Dijon est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Dijon, le 8 avril 2024

Le préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté,
Préfet de la Côte d'Or,

signé

Franck ROBINE

Le recteur de l'académie de Dijon,

signé

Pierre N'GAHANE